PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

Pôle Métropolitain de l'Artois
Réinventons-nous

CONTRATS DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Orientations stratégiques communes aux Communautés d'agglomération membres du Pôle Métropolitain de l'Artois

Juillet 2021

AGGLO HÉNIN-CARVIN

Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane

CALL Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

Euralens
Au cœur d'une nouvelle métropole

Les trois Communautés d'agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane, Lens-Liévin et Hénin-Carvin, membres du Pôle Métropolitain de l'Artois, se sont résolument engagées dans l'élaboration de leur futur Contrat de relance et de transition écologique (CRTE). Elles ont par ailleurs souhaité que leurs ambitions communes soient traduites dans un « chapeau commun » à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois. Ce chapeau commun est constitué d'une série d'orientations stratégiques partagées et d'outils mis en commun détaillés dans le présent document et invoqués dans les CRTE de chaque EPCI. Ces orientations résultent d'un travail nourri au sein des instances politiques et techniques du territoire, de discussions avec ses forces vives et d'échanges avec les services de l'État, notamment sous les auspices des sous-préfets d'arrondissement.
Ce document a vocation à faire l'objet d'actualisations.

Crédits photos pour la couverture :
Le CFP Sainte-Barbe à Loos-en-Gohelle, crédits Euralens / JM André
Les aménagements cyclotouristiques du canal d'Aire à Beuvry, Euralens
Le festival Les Rutilants au 9-9 bis de Oignies, crédits Euralens / Pidz

Sommaire

Préambule 4

Cartographie du territoire 7

Axe 1 : L'éco-transition comme modèle de développement : faire du territoire un démonstrateur de la Troisième Révolution Industrielle 8

Axe 2 : “De l’archipel noir à l'archipel vert”, vers un réseau multipolaire, équilibré et résilient de villes, villages et cités minières 10

Axe 3 : Une vie sociale et culturelle solidaire, attentive à chacun et rayonnante 12

Signatures des élus 14

Préambule

Réunissant près de 650.000 habitants et 150 communes, ce territoire est uni par un héritage commun, un bassin de vie et d'emploi. Il réunit les trois communautés d'agglomération de l'ancien bassin minier du Pas-de-Calais et représente **10% de la population des Hauts-de-France**, soit la septième agglomération de France. C'est une échelle de travail pertinente car c'est l'espace de vie de nos concitoyens et de nos entreprises et c'est à cette échelle que nous produisons ensemble de la cohérence, de l'ambition et de la lisibilité.

Le Pôle Métropolitain de l'Artois **partage aujourd'hui des ambitions communes** qui se traduisent dans les trois axes de coopération métropolitaine ci-dessous, avec l'affirmation de l'éco-transition comme bannière commune et comme levier de développement, et il partage une actualité forte de la question de transition écologique.

Ces axes s'inscrivent pleinement dans la mise en œuvre de l'**Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier** (ERBM) signé en 2017 avec l'État, la Région des Hauts-de-France et les Départements du Nord et du Pas-de-Calais : cet engagement vise à apporter des réponses concrètes aux besoins majeurs de nos populations, à travers un large programme transversal et intégré pour transformer durablement ce territoire en matière d'habitat, de santé, de cadre de vie, de mobilités, d'attractivité économique, de cohésion sociale.

Les trois axes qui structurent la coopération métropolitaine à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois sont les suivants :

AXE 1 : L'éco-transition comme modèle de développement : faire du territoire un démonstrateur de la Troisième Révolution Industrielle

Accélérer la transition écologique en faisant un levier de justice sociale et de nouveaux liens sociaux, de création d'emplois et de maîtrise de notre facture énergétique est une ambition partagée. Face à l'impératif de réduire drastiquement ses émissions de gaz à effets de serre et dans la perspective de retrouver sa place de numéro 1 de l'énergie, le Pôle Métropolitain de l'Artois s'est engagé dans une démarche volontariste d'éco-transition. Son engagement **pour la production d'énergies renouvelables, l'efficacité et la sobriété énergétique** dans une logique d'innovation, en s'appuyant sur les clusters, pôles d'excellence ou encore le dispositif "Territoire d'industrie", ont fait de lui un des tout premiers "**territoires démonstrateur Rev3**".
Le monde économique doit être au cœur de cette transition, accompagné par l'évolution de la formation et de l'achat public. La **création de nouvelles filières** pour accompagner l'éco-transition, les **relocalisations d'activités** par souci écologique soutenues par le développement de **nouveaux modèles économiques**, permettront de **créer des emplois qualifiés et variés sur le territoire**. L'accompagnement des projets et opportunités tels que celui de "**Vallée de la mobilité électrique**" au travers du projet d'"Airbus des batteries" en sera un des leviers.
Les **objectifs de sobriété foncière, de recyclage du foncier**, notamment économique (friches industrielles, compactage des zones d'activités

économiques, friches commerciales, etc.), de préservation des espaces naturels s'inscrivent dans cette logique et ont vocation à devenir la clé de lecture de l'aménagement du territoire.

AXE 2 : "De l'archipel noir à l'archipel vert", vers un réseau multipolaire, équilibré et résilient de villes, villages et cités minières

Le Pôle Métropolitain porte la conviction que son armature urbaine multipolaire est une chance à exploiter pour offrir un cadre de vie agréable et attractif à ses habitants, structuré autour de ses atouts patrimoniaux, architecturaux et paysagers. Dans le contexte de changement climatique, il n'en demeure pas moins l'un des territoires les plus exposés de France en matière d'aléa climatique, du fait de sa densité démographique, de ses caractéristiques socio-économiques et de sa situation sanitaire largement dégradée. Cette situation le conduit à faire évoluer ses stratégies d'aménagement du territoire dans un objectif d'adaptation à ces enjeux.

À l'image de **la Chaîne des parcs**, dont la vocation est de devenir une infrastructure verte et bleue pour la résilience face au changement climatique, il s'agit de **structurer et de consolider une organisation territoriale "en archipel"** dont le fonctionnement s'appuie sur un équilibre entre ses **grands projets urbains et de rénovation urbaine**, entre le dynamisme de ses **Cœurs de villes et de ses centre-bourgs** et entre sa **vitalité rurale et agricole**.

L'Engagement pour le Renouveau du Bassin minier, au travers de la **rénovation des cités minières**, et l'investissement dans des **infrastructures de mobilité et de désenclavement,** adaptées aux usages de ses habitants doivent permettre de renforcer cette organisation, avec des **impératifs d'adaptation** à affirmer (lutte contre les îlots de chaleur urbain, préservation de la ressource en eau et de la biodiversité, gestion des inondations, etc.).

AXE 3 : Une vie sociale et culturelle solidaire, attentive à chacun et rayonnante

S'appuyant sur l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial par l'UNESCO et en tant que **premier pôle muséal d'Europe** au travers de l'implantation du Louvre-Lens, du Centre de Conservation du Louvre, et de ses **grands sites miniers** que sont la Cité des Électriciens (Bruay-La-Buissière), la Base 11/19 (Loos-en-Gohelle) et le 9-9 bis (Oignies), le Pôle Métropolitain de l'Artois souhaite **faire de la culture un levier central pour une transition juste, solidaire et porteuse d'opportunités pour chacun**. Il mobilise pour cela ses deux scènes labellisées, le Centre Dramatique National à Béthune et Culture Commune, Scène nationale du Bassin Minier du Pas-de-Calais, dont le rayonnement s'étend à l'échelle métropolitaine. En y englobant le rayonnement touristique et patrimonial du territoire, l'**accès à l'éducation et à la formation** de ses habitants, ainsi qu'**à la santé, au bien-être et au sport**, le territoire souhaite favoriser la capacité de ses habitants à agir et à décider pour eux-mêmes. C'est d'ailleurs pour garantir à tous les conditions d'une vie digne et en bonne santé, que le Pôle Métropolitain de l'Artois soutient le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) et sa structuration autour du Nouvel Hôpital Métropolitain de l'Artois, à Lens et du Centre hospitalier de Béthune-Beuvry et d'un **archipel d'établissements de santé de proximité.**

Des outils partagés au service de ces ambitions

La poursuite de ces ambitions ne peut se faire sans un certain nombre d'outils d'observation, d'animation ou encore de valorisation, à l'échelle métropolitaine. Le territoire fonctionne dans une logique de subsidiarité avec le Pôle Métropolitain de l'Artois qui s'adosse à :

- **Des structures coordonnées à l'échelle métropolitaine** pour soutenir les ambitions partagées par les trois communautés d'agglomération, avec notamment le *Syndicat mixte des Mobilités Artois-Gohelle*, organisateur des mobilités sur le territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois ; l'*Agence d'urbanisme de l'Artois*, outil précieux d'observation, de prospective et d'accompagnement à la structuration et à la mise en œuvre de stratégies de développement territorial ; une vitrine économique commune sur internet en cours et un outil d'innovation mutualisé entre les trois agglomérations (*Parc d'innovation "Accélérateur de l'éco-transition"*).

- **Des espaces de dialogue et de concertation avec la société civile** : le Grand Forum Euralens permet d'impliquer le monde économique, les acteurs culturels, le monde de la formation, le monde associatif et de l'Économie Sociale et Solidaire, des citoyens et habitants et ce, afin de co-construire des stratégies métropolitaines, comme la Chaîne des parcs, la feuille de route pour la transition énergétique et l'éco-transition, l'économie et la formation, etc. Il se réunit dans des formats divers et adaptés aux différentes thématiques (plénières, Club des acteurs de l'innovation, réseau école-entreprise du Comité Grand Artois par exemple), et s'articule avec des espaces de dialogues à d'autres échelles (Conseil de développement d'agglomération ; conseil économique et social communal, par exemple).
  Cet ensemble permet de faire émerger et de faire remonter collectivement des idées et des projets et donc de porter des défis ensemble.

- **Des outils d'identification et d'agrégation de projets** pour fédérer les initiatives et les acteurs autour des axes stratégiques du territoire. Le label Euralens permet ainsi d'incarner ces stratégies par des réalisations et d'organiser au mieux autour d'eux les ressources pour leur bonne réalisation. Le Cercle de qualité croise le regard d'experts locaux et nationaux au service de l'ambition et de la qualité des projets.

Cartographie du territoire

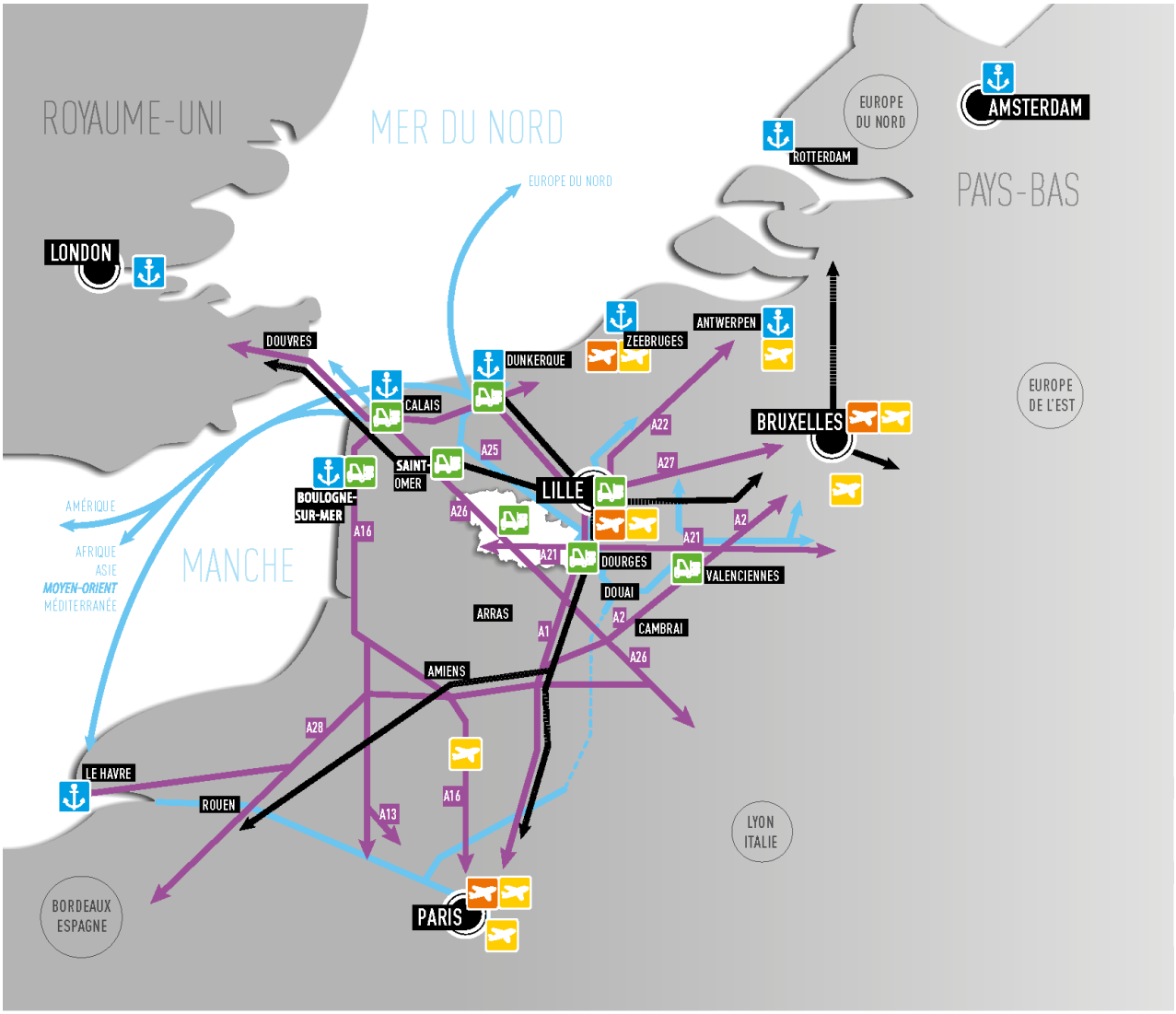

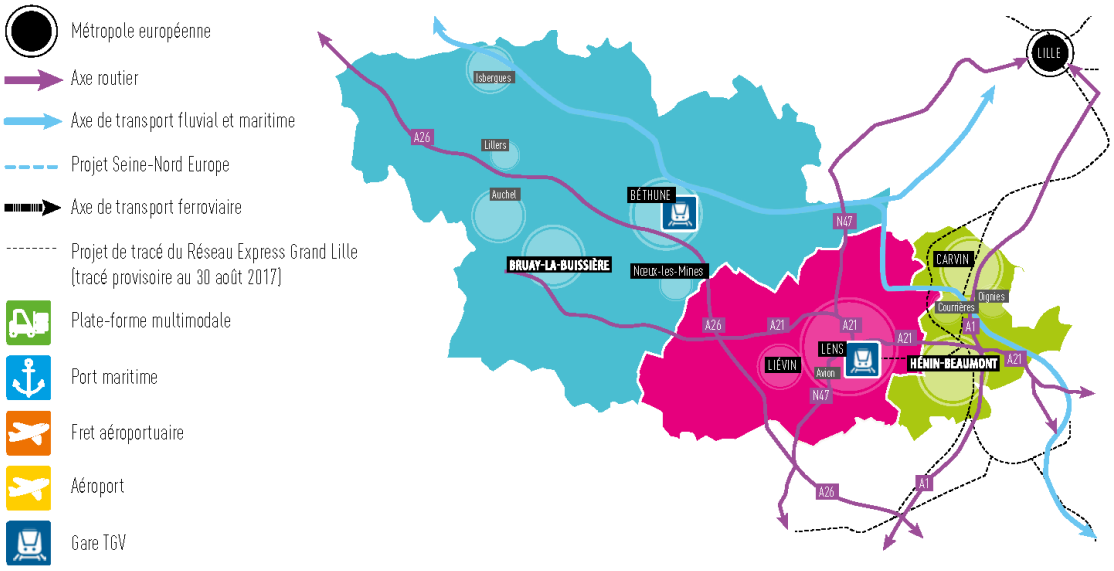

AXE 1

L'éco-transition comme modèle de développement : faire du territoire un démonstrateur de la Troisième Révolution Industrielle

Le Pôle Métropolitain de l'Artois s'est engagé dans une démarche volontariste d'éco-transition afin de transformer les défis qui s'imposent à lui en opportunités pour son développement (levier de justice sociale, création d'emploi, réduction des émissions de gaz à effet de serre, etc.).

Un territoire producteur d'énergie

Le territoire s'engage dans la **production d'énergies renouvelables** et dans une démarche d'**efficacité et de sobriété énergétique** dans le but de répondre aux enjeux planétaires et de maîtriser sa facture énergétique. Il agit dans une logique d'innovation et en identifiant les espaces les plus pertinents pour développer les énergies renouvelables sans artificialiser davantage les sols. À ce titre, le PMA s'est doté d'un **cadastre solaire**, outil permettant d'estimer le potentiel de production d'électricité ou de chaleur d'une toiture. Il se donne également pour ambition de **récupérer et valoriser les énergies fatales de toutes sortes** et notamment le gaz de mine. L'autre versant de ce défi réside dans la **sobriété énergétique**, pour réduire en amont la consommation (logement, process industriels, mobilités, etc.) et équilibrer les dépenses.

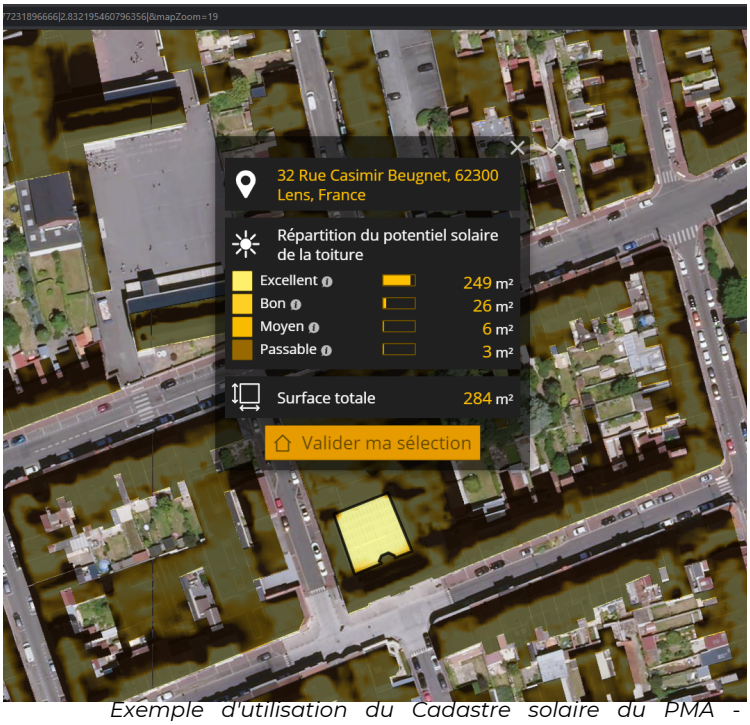

Exemple d'utilisation du Cadastre solaire du PMA - https://pma.cadastre-solaire.fr/

"Territoire démonstrateur rev3", c'est quoi ?

Le Pôle Métropolitain de l'Artois est identifié depuis avril 2018, au plan régional, comme un "Territoire démonstrateur Rev3". Cette reconnaissance valorise les objectifs concrets qu'il se donne : aborder la transition écologique par les opportunités qu'elle crée, développer l'emploi dans les filières liées à l'écotransition (bâtiment, industries, services, agriculture), offrir les outils de formation et d'innovation qui permettent à chacun de s'y inscrire, maîtriser la facture énergétique pour reconquérir du pouvoir d'achat pour les ménages, les entreprises et les collectivités, se donner une ambition collective valorisante et fédératrice, retisser les liens entre secteurs urbanisés et ruraux, stimuler l'attractivité générale du territoire, etc.

Pour une économique territorialisée et dynamique

Le Pôle Métropolitain de l'Artois s'engage dans un développement territorial porteur d'opportunités professionnelles où chacun peut être actif, développer ses compétences et se former par le biais de nouveaux parcours de formation adaptés aux exigences de l'éco-transition. Les défis de la transition écologique sont donc affirmés comme des **opportunités d'emplois locaux, qualifiés et variés** en **accompagnant la structuration de nouvelles filières** et la **conversion écologique des secteurs tertiaires, industriels et agricoles.** L'événement "Osons nos talents" soutenu par le PMA depuis 2017 est un moyen privilégié pour les habitants du territoire d'accéder à ces nouvelles opportunités. Ils peuvent y rechercher une formation en testant des métiers dans le cadre de mises en situation.

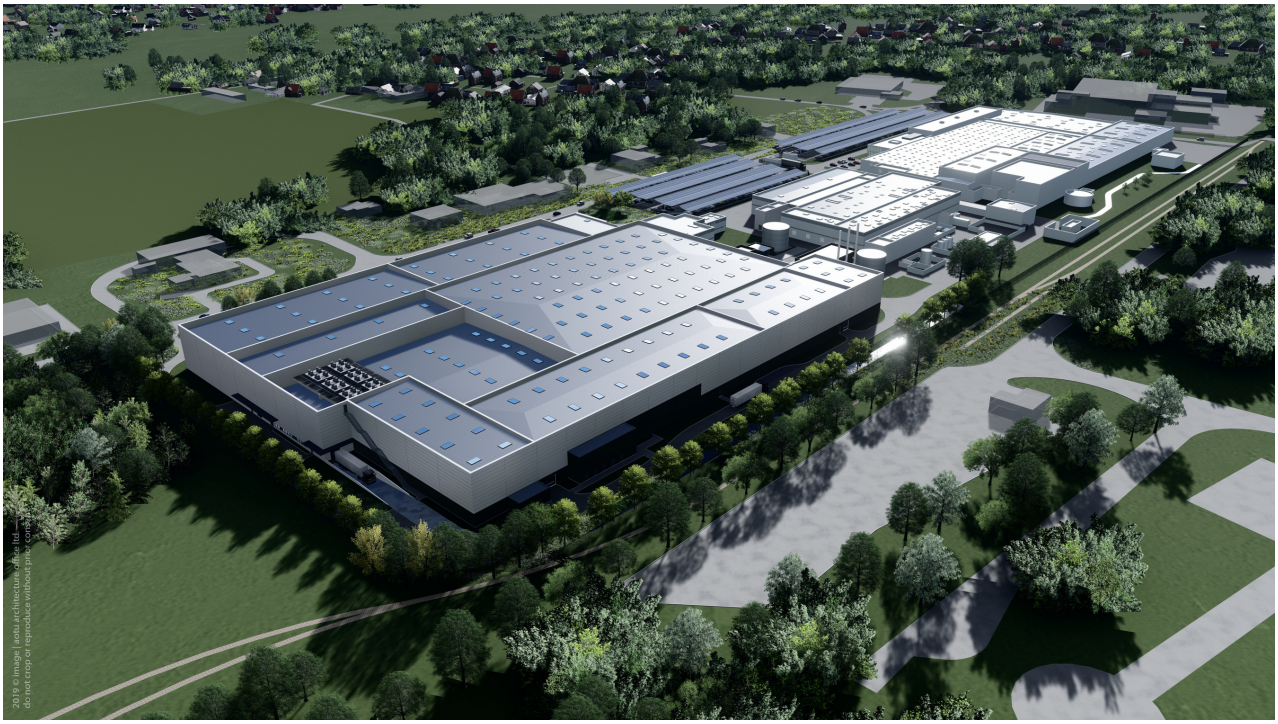

Visuel du site pilote de Nersac (Charente), lieu dédié à la R&D sur les batteries avant leur production à Douvrain/Billy-Berclau - crédits : ACC

Accompagnement de projets et d'opportunités pour l'éco-transition du territoire : l'Airbus des batteries et la "Vallée de la mobilité électrique"

Le Parc des Industries Artois-Flandres à Douvrin/Billy-Berclau accueillera bientôt l'implantation de la première usine française de fabrication de batteries **destinées aux voitures électriques, modernisant le secteur automobile du territoire vers les mobilités électriques** (démarrage de la déconstruction et de la construction : juin 2021). Surnommé "**Airbus de la batterie**", ce projet est une grande opportunité que le territoire entend saisir pour dynamiser, autour de cette usine, les filières aval, amont et connexes : équipements et motorisations automobiles, batteries pour d'autres modes de transports et équipements, recyclage des matériaux et des batteries, réemploi des batteries en fin de vie, etc. Le territoire a l'ambition d'être au cœur de la "**Vallée de la mobilité électrique**" des Hauts-de-France et d'en tirer tous les bénéfices en termes de rayonnement, d'attractivité et d'emplois.

Des objectifs de sobriété foncière et de recyclage du foncier

Pour contribuer à l'objectif national de "zéro artificialisation nette" des sols, le territoire peut s'appuyer sur la **réutilisation de ses nombreuses friches**. Pour cela, une étude de qualification de leur potentiel a été réalisée par l'Agence d'urbanisme de l'Artois, éclairant la diversité d'usages possibles de ces espaces délaissés (production d'énergies renouvelables, mais surtout lieux de nouveaux projets urbains, commerciaux ou économiques, etc.).

Exemples de projets

- Plans de rénovation des bâtiments publics.
- Requalification de la Friche Noroxo (Harnes).
- Plans de déploiement des bornes de recharge électrique.
- Plans de rénovation énergétique des Cités minières (14.000 logements en dix ans) et du parc privé (PIG)

AXE 2

“De l’archipel noir à l'archipel vert”, vers un réseau multipolaire, équilibré et résilient de villes, villages et cités minières

Le territoire du Pôle métropolitain de l’Artois (PMA) se structure en un réseau de polarités urbaines. Héritée notamment de l’activité minière, cette armature multipolaire est une chance à exploiter pour offrir un cadre de vie agréable, attractif et résilient face aux enjeux climatiques.

La Chaîne des parcs, c'est quoi ?

La **Chaîne des parcs** réunit les plus beaux paysages du territoire : friches minières transformées en parcs, terrils marquant l’horizon, anciennes voies ferrées des mines aménagées en liaisons douces, sites de la Grande Guerre, parcs de loisirs, forêts, plans d’eau, canaux. Cette **trame paysagère** s’insère jusque dans les villes et donne corps au passage du territoire d'un “l’archipel noir à un archipel vert”. À l’échelle du Pôle métropolitain de l’Artois, elle forme un **ensemble de 4200 ha, unique en Europe :** 11 parcs complémentaires dans les activités qu’ils proposent et reliés par un réseau de 420 km de voies vertes. Elle offre aux habitants de nouveaux espaces de loisirs, de sport, et aux visiteurs une découverte de ce patrimoine exceptionnel.

Un territoire en archipel

La structure urbaine du territoire s'organise **autour d’un ensemble de villes moyennes, mais également de villages et de cités minières.** Cette armature multipolaire favorise l’accès à des services de proximité, à condition de conforter les liens et complémentarités, et de penser une juste répartition des fonctions métropolitaines, intercommunales et locales. Les centres-villes, les cités minières, les grandes zones d’activités ou zones de proximité, les lieux de santé, d’apprentissage ou de loisirs tendent à être aménagés et organisés selon cette approche “en archipel”.

Répondre aux besoins du territoire avec de véritables projets intégrés

Les agglomérations du Pôle Métropolitain de l’Artois déclinent à leur échelle les programmes nationaux, régionaux et départementaux en faveur des "cœurs de ville", des “petites villes de demain” et des centres-bourgs pour revitaliser les nœuds de l’archipel urbain du territoire. S’y ajoute depuis 2017 l’Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM) conclu par l’État, la Région, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais et leurs intercommunalités. Il vise à apporter des **réponses concrètes aux besoins majeurs de nos populations,** à travers un **large programme transversal pour transformer durablement ce territoire** en matière d’habitat, de santé, de cadre de vie, de mobilités, d’attractivité économique, de cohésion sociale. Partant de la rénovation des logements miniers par les bailleurs sociaux, l’ERBM doit désormais s’engager dans la rénovation urbaine des Cités minières, dans un “projet intégré” et ainsi améliorer simultanément logements, espaces publics, accès aux services, c'est-à-dire le cadre de vie des habitants.

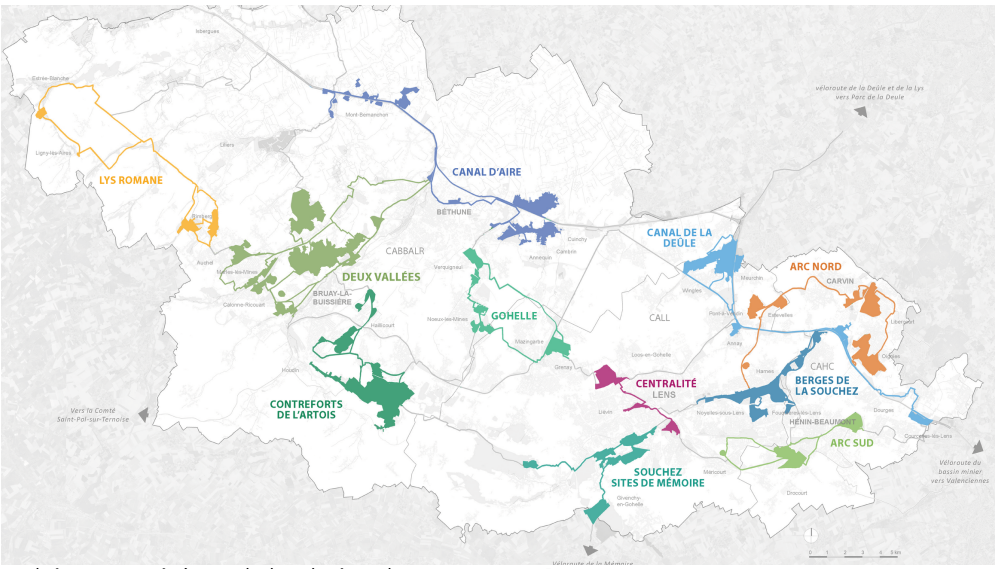

Le schéma stratégique de la Chaîne des parcs en 2018
crédits : Pôle Métropolitain de l'Artois / MDP

Développer davantage les infrastructures de mobilité et de désenclavement

La mobilité et le désenclavement constituent des enjeux majeurs partagés à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois pour sa transition écologique, son développement, le confort de vie et le pouvoir d'achat de ses habitants. Le territoire se mobilise, avec les acteurs économiques et ses voisins, pour la **réalisation de nouvelles infrastructures le reliant à la métropole lilloise** sur deux axes majeurs et complémentaires : la liaison Lille/Lens-Hénin-Arras (Réseau Express Hauts-de-France) et la liaison Lille/Béthune/Saint-Omer. En cohérence avec ces deux axes, le territoire du PMA porte avec son syndicat mixte des mobilités Artois-Gohelle le **développement du réseau interne de transports collectifs et de modes doux**, structuré par ses lignes de Bus à Haut Niveau de Service déjà opérationnelles, le confortement des liaisons ferrées internes et le réseau de pôles d'échanges multimodaux.

Les systèmes alimentaires territoriaux, leviers de la transformation socio-écologique

Ils représentent un secteur d'activité porteur de solutions pour la transition écologique et l'emploi local, à travers l'accès à une plus grande autonomie alimentaire des territoires, la séquestration carbone, la valorisation énergétique des déchets agricoles, la préservation des trames vertes et bleues, la réduction de leurs propres émissions de gaz à effet de serre, etc. C'est en ce sens que les collectivités du territoire se sont engagées dans des Systèmes Alimentaires Territoriaux Durables (SATD) afin de garantir à tous l'accès à une alimentation saine dès le plus jeune âge et dans tous les lieux de vie, de faciliter les circuits courts en développant des voies et moyens viables d'acheminement des produits, de préserver les espaces agricoles et de soutenir les agriculteurs et les éleveurs locaux dans la transition de leurs modèles et dans la mutualisation de leurs ressources.

Prendre soin des milieux

Le Pôle Métropolitain de l'Artois s'engage sur **des impératifs d'adaptation** afin de **prendre soin du vivant, des personnes, des ressources naturelles et du territoire.** Il s'agit:

- d'assurer une meilleure prise en considération des espaces naturels en leur donnant un statut particulier permettant de les préserver et de protéger la biodiversité des milieux
- de renaturer et de restructurer les paysages en fondant la désartificialisation sur les trames vertes (adapter les essences, la densité de plantation, etc.), bleues, ainsi que sur la continuité et la qualité des sols
- de s'engager dans une adaptation urbaine (lutte contre les Îlots de Chaleur Urbain, intégration de l'eau en ville, etc.)
- de mener une dépollution des sols, d'éradiquer les dépôts sauvages et de stopper l'artificialisation des sols.

Ces engagements permettent de garantir à tous les habitants un cadre de vie agréable.

Exemples de projets

- Aménagement de l'Eurovélo 5 de Maisnil-Lès-Ruitz à Wingles
- Aménagement de l'"Arc Nord" de la Chaîne des parcs (CALL/CAHC)
- Station d'accueil des sports de nature de la Base 11/19 (CALL)
- Opérations *Cœurs de ville* de Lens-Liévin et de Béthune-Bruay et *Petites villes de demain* (Carvin, Libercourt, Mazingarbe, Bully-Les-Mines, Lillers, Auchel, Calonne-Ricouart)
- Trois schémas alimentaires territoriaux coordonnés
- Protection des champs captants comme à Wingles
- Rénovation des pôles gares (Béthune, Libercourt, Lens)

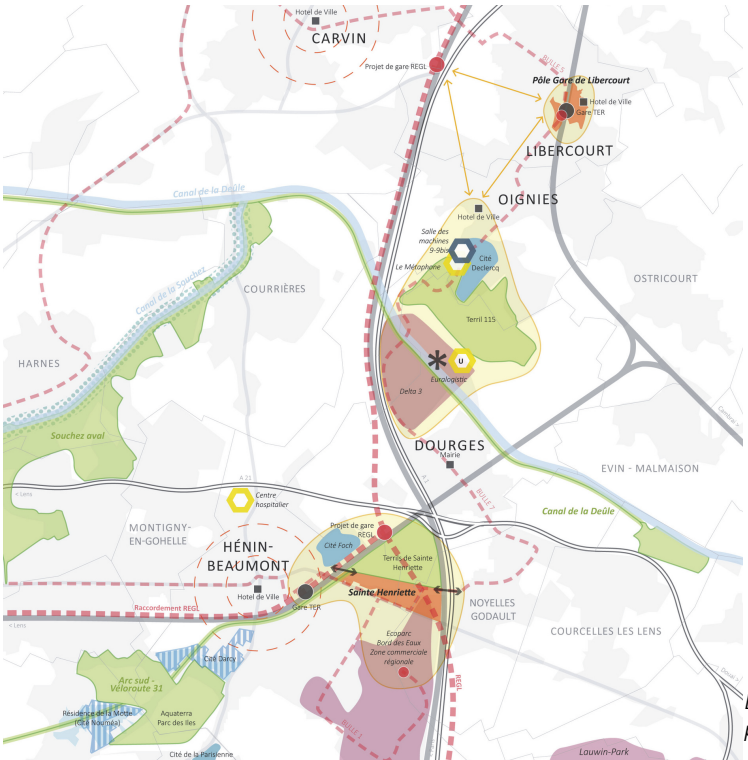

Exemples de projets de développement prioritaires intégrés : centralité de la CAHC

AXE 3

Une vie sociale et culturelle solidaire, attentive à chacun et rayonnante

Le Pôle Métropolitain de l'Artois souhaite inscrire également la santé, l'éducation et la culture comme des conditions d'une transition juste, solidaire et porteuse d'opportunités pour chacun.

L'inscription à l'UNESCO, c'est quoi ?

Depuis 2012, le Bassin minier du Nord-Pas de Calais fait partie des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, une reconnaissance de la **valeur exceptionnelle d'une histoire humaine et industrielle qui a façonné tout un paysage et une culture**, et cette inscription contribue à la réappropriation par les habitants de cet héritage. Distingué au titre de "paysage culturel évolutif vivant", ce patrimoine architectural, urbain et paysager doit être conservé, sans être figé pour autant. Cette inscription est ainsi une **opportunité pour le territoire d'accélérer sa transformation :** par un changement d'image, par des reconversions d'anciens lieux de production (et notamment les grands sites miniers - voir ci-dessous), par la rénovation de l'habitat au travers de l'ERBM, par la Chaîne des parcs qui s'appuie notamment sur les terrils et les cavaliers, etc.

Devenir un pôle muséal de premier plan, articulé à un réseau culturel dynamique et de grande qualité

Le Louvre-Lens a donné lieu à une mobilisation collective et a accéléré la transformation du territoire. Son grand parc, pièce maîtresse de la Chaîne des parcs et ouvert à tous, est également pensé en lieu d'expositions, d'animations et de découvertes. Avec le Centre de conservation du Louvre à Liévin, il forme un **nouvel écosystème de collaboration et de coopération muséal et scientifique,** unique en Europe. Cet ensemble constitue une figure de proue d'un **réseau d'équipements culturels de premier plan** s'appuyant sur la reconversion d'anciens sites miniers : le 9-9 bis à Oignies, la Cité des Électriciens à Bruay-La-Buissière, la Scène nationale Culture Commune sur la Base 11/19 de Loos-en-Gohelle, sur les anciens sites de la Grande Guerre, et aussi sur le Centre dramatique national de Béthune et tous les équipements culturels membres du réseau Artoiscope. Porté par cette dynamique et

La Cité des électriciens - Crédits : Euralens / JM André

Le projet en chantier du Nouvel Hôpital Métropolitain de l'Artois - Crédits : Hôpitaux Publics de l'Artois

pour renforcer son rayonnement et la fierté de ses habitants, le territoire est aujourd'hui candidat à la Capitale Française de la Culture.

Garantir un accès à l'éducation et à la formation pour tous

L'accès à l'éducation et à la formation pour tous est au cœur des actions engagées sur le territoire. Malgré tout, les indicateurs socio-économiques dégradés révèlent des inégalités fortes dans ce domaine qui touchent notamment les jeunes. Pourtant, l'éducation est un vecteur majeur d'épanouissement personnel et collectif. Des efforts particuliers sont concentrés sur une offre de formation de proximité et diversifiée s'appuyant sur : l'Université d'Artois, IUT de Lens et de Béthune, réseau des lycées, etc. Le territoire est également dynamique en matière d'éducation populaire, avec des réseaux très actifs et bien implantés. Le secteur culturel et au premier plan, le Louvre-Lens, est également très engagé afin d'empêcher les inégalités sociales et territoriales de peser sur l'avenir des jeunes du territoire et afin de leur permettre d'acquérir des savoirs, savoir-faire et savoir-être, utiles tout au long de leur vie.

Structurer une dynamique autour de la santé (GHT), du bien-être et du sport

À l'échelle du Groupement Hospitalier Territorial (GHT), la construction du nouvel hôpital métropolitain de l'Artois à Lens est l'occasion d'expérimenter des dispositifs numériques de pointe pour réussir l'articulation entre la médecine de ville et les équipements de santé de rang métropolitain, notamment le centre hospitalier de Béthune-Beuvry. Il s'agit de **garantir aux habitants des conditions de vie en bonne santé** et d'améliorer une situation sanitaire aujourd'hui dégradée. Le territoire mise aussi, pour cela, sur **l'accès de ses habitants à des activités sportives et de bien-être** grâce à ses équipements de rang régional et national (Arena Stade Couvert de Liévin, Stade Bollaert-Delelis, Parc d'Olhain, etc.), à son cluster Vivalley (sport, santé, bien-être) et au formidable terrain de jeu qu'est la Chaîne des parcs. Enfin, la stratégie d'éco-transition du territoire contribue au bien-être et à la santé grâce à l'amélioration de l'alimentation et de la qualité de l'air.

Exemples de projets

- Plan "piscines"
- Vivalley Campus
- Aménagements pour l'accueil de la bibliothèque Nationale de France
- Capitale Française de la Culture
- Structuration des réseaux des médiathèques
- Rénovation de la Chartreuse des dames de Gosnay

Fait à LENS *, le 9 juillet 2021*

Le préfet du Pas-de-Calais

Le président du Pôle Métropolitain de l'Artois

P.o

Le président de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane

Le président de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin

Le président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

Né en 2016, le Pôle Métropolitain de l'Artois est un syndicat mixte associant trois communautés d'agglomération : de Lens-Liévin, d'Hénin-Carvin, de Béthune-Bruay Artois Lys Romane et le Département du Pas-de-Calais.

L'objectif du Pôle Métropolitain de l'Artois est de faire converger l'action de ses membres dans différents domaines comme l'aménagement urbain et paysager, la transition écologique, le développement économique ou encore le développement culturel et social.

Pôle Métropolitain de l'Artois
Réinventons-nous

03 74 14 00 21
contact@pm-artois.fr
www.polemetropolitainartois.fr

Née avec l'arrivée du Louvre à Lens, l'association Euralens est un grand forum, une démarche collaborative qui accélère la transformation du territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois. Ses 130 membres sont issus de tous horizons : collectivités, entreprises, acteurs de la culture, de l'enseignement, de la santé, du logement, du sport... Ils se réunissent régulièrement, échangent sur les enjeux du territoire, partagent leurs projets et débattent des orientations stratégiques.

Euralens c'est aussi un label, destiné à faire émerger des projets incarnant l'identité du territoire et ses défis, avec une haute qualité environnementale, architecturale, sociale et culturelle. Enfin, un Cercle de qualité Euralens, regroupant 18 experts régionaux, nationaux et internationaux de toutes disciplines, apporte éclairage et conseils sur les grands chantiers du territoire et les projets du label.

Euralens
Au cœur d'une nouvelle métropole

03 21 20 50 46
contact@euralens.org
www.euralens.org